

UNE DÉCLARATION DE JEAN SYLLA au Conseil Général

Le Conseil Général s'est réuni la semaine dernière. Au début des travaux, notre camarade J. Sylla a fait une déclaration qui est publiée ci-dessous.

Nous reviendrons la semaine prochaine sur le déroulement des travaux. Monsieur le Président, Messieurs et Chers Collègues,

Nouvel élu, j'ai de plus le privilège d'être le représentant d'une formation politique qui, le 23 Septembre 1973 recueillait 20 408 voix et 22 % des suffrages exprimées dans notre département.

Permettez-moi en quelques mots, de vous faire connaître dans quel esprit j'entends travailler au sein de l'assemblée départementale.

Bien qu'étant seul élu communiste dans cette assemblée, je ne me sens nullement isolé au milieu de vous, d'une part, parce que j'entends travailler en étroite collaboration avec mes amis du Parti Socialiste et du Mouvement des Radicaux de Gauche, d'autre part en m'appuyant sur cette réalité, qui fait que tout en étant avant tout l'élu du canton de MOUY, je me considère cependant comme le mandant des dizaines de milliers de travailleurs, de démocrates de l'Oise qui font confiance à la formation politique à laquelle j'appartiens.

C'est donc avec le souci d'être efficace pour le canton de MOUY et pour tous mes amis du département de l'Oise, que je vais travailler.

Loin de jouer un rôle d'opposant systématique et stérile, je m'efforcerai tout au contraire d'être très constructif.

Dans cette assemblée, de grandes questions sont débattues, ayant trait à la vie de l'ensemble de la population du département : crédits pour l'école, les routes, les équipements sociaux, les organisations locales et départementales. Des choix d'orientation sont à opérer, des réalisations à promouvoir.

C'est sans esprit de sectarisme, que je participerai aux débats et à la prise des décisions qui débattus de ceux-ci. A ce propos, permettez-moi d'émettre un souhait, c'est que cet esprit soit également celui de la majorité du Conseil Général. Si je me permets ce souhait c'est en tenant compte de ce qui s'est passé lors de la séance du 3 Octobre dernier.

Je dois vous dire que j'ai été assez surpris par l'atmosphère régnant dans cette assemblée.

Au nom d'un règlement, que je ne connaissais pas, l'ayant reçu seulement jeudi dernier, Monsieur le Président m'a refusé la parole.

Je croyais, peut-être naïvement, que dans cette assemblée le respect était la règle.

Malheureusement, j'ai constaté à mes dépens et à ceux de mon ami Jean-Pierre HANNIET, que ce qui avait cours contredisait cette règle.

J'estime qu'il y a là une situation grave que je ne saurais accepter sans me déjuger.

Elu par la population, responsable devant elle, je considère que la démocratie implique un certain nombre de règles, tel le droit à la parole, ce que la première séance contredit par son déroulement.

Cette mise au point étant faite, j'entends travailler en liaison étroite avec les électrices et électeurs qui m'ont élu, avec l'ensemble de la population du canton de MOUY, y compris tous les élus sans exception qui le désirent et les dirigeants d'organisations locales les plus diverses. Ainsi, je m'efforcerai avec leur concours, sans démagogie aucune d'obtenir ce qui est possible et nécessaire pour la vie du canton, en tenant compte du contexte global dans lequel le conseil général peut prendre des décisions à incidences budgétaires, c'est-à-dire de l'insuffisance des crédits.

Avec tous ceux qui en sont d'accord, nous pourrions lutter efficacement dans le cadre de nos attributions pour obtenir davantage de ces crédits qui font si souvent cruellement défaut.

Compte tenu des difficultés très grandes que représentent l'augmentation continue des impôts de toutes sortes pour les travailleurs et leurs familles, je tiens à affirmer ma volonté de ne pas aggraver la fiscalité départementale dans la prochaine période, le seuil de la limite possible étant atteint.

Je souhaite très vivement que par l'apport des conseillers généraux nouveaux de la minorité, élus comme moi dans le cadre de l'union de la Gauche, se modifie très profondément, dans le sens démocratique, la vie du Conseil Général. A ce changement, j'apporterai ma contribution, sans aucun esprit partisan mais sans aucune compromission non plus, avec le seul souci de bien servir les intérêts de notre département et de sa population.

**VOS VÊTEMENTS
SPÉCIALISTE**

PARISIEN

GRÈS - 60 - CREIL

**chez SAINT-GOBAIN en lutte
de leur grille des salaires**

ain payer les heures de « chômage technique ».

de Nul doute que les verriers unis dans l'action ont ébranlé la puissante direction du trust Saint-Gobain et que la grille des salaires qui sera terminée pour la fin de l'année sera un nouveau succès des travailleurs pour la défense et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

12 DECEMBRE à 20 H. 30

RE MUNICIPAL

olidarité avec le Chili

ction de Beauvais du P.C.F.

BLO NERUDA

léatral « Le Fer de lance »

écrivain et Michel Piccoli

res du groupe d'Allonne

livres sur le Chili

es seront envoyées au collectif national.)

LE 13 SEPTEMBRE

ns Et pourtant, ils ont dû payer leurs impôts, leur loyer, continuer à vivre dans ce contexte de vie chère !

ds Non seulement, ils sont sous payés (un instituteur débutant touche moins de 1 500 F par mois), mais en plus, on les fait attendre.

ri- Cette situation est intolérable, elle crée une situation impossible à bon nombre de ce personnel enseignant auxiliaire. Qui accepterait de travailler sans salaire !

n- Et s'il n'y avait que cela : il faut ici rappeler ce que nous disions dans